

Le stage de 3^e, ça consiste en quoi ?

Ne pouvant excéder une semaine, la séquence d'observation en milieu professionnel s'adresse aux élèves des classes de 3^e et de 4^e. Ce stage représente un temps fort dans la scolarité des collégiens en leur permettant de structurer leur projet d'orientation.

Séquence obligatoire, le stage constitue une première immersion dans le monde du travail et permet aux collégiens de se familiariser avec une organisation (entreprise, association ou administration), de découvrir des métiers à différents niveaux de qualification et relevant de différents champs professionnels.

Un stage au Département, ça t'intéresse ?

Riches de ses 110 métiers et implantés sur l'ensemble du territoire départemental, le Département souhaite faciliter l'accès à une offre de stages diversifiée pour chaque collégien, quelle que soit son origine géographique ou sociale, en proposant des dizaines d'offres à pourvoir dans ses services.

Collectivités, entreprises et associations, on compte sur vous !

Accueillir un stagiaire de 3^e en observation, c'est faire découvrir son métier, transmettre sa passion et permettre de susciter des vocations. Afin d'offrir aux collégiens un vaste panel de secteurs d'activité à découvrir pour les aider à s'orienter, le Département ouvre sa plateforme aux autres collectivités, ainsi qu'aux secteurs privé et associatif.

Déposez vos offres sur :
www.saoneetloire71.fr/grandir/stages-de-3e/deposer-une-offre/

